ENGAGEMENTS DE L'ALGÉRIE DANS DES PROJETS INTERNATIONAUX

Mehri déplore l'absence de concertation et de débats

L'ancien secrétaire général du Front de libération nationale, Abdelhamid Mehri, se refuse de totalement divorcer avec la politique, tant il s'assigne la mission, fort utile, de provoquer, à chaque fois que nécessaire, le débat autour de questions d'actualité brûlantes. Ainsi, en fait-il à propos de l'engagement de l'Algérie dans des projets internationaux et régionaux. Fort de constater le tâtonnement qui est de mise, Mehri suggère de disposer constitutionnellement, si révision de la Constitution il y a, du mode de prise de décision sur les projets engageant le devenir de la nation.

Photo : Samir Sid

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Sous le générique «Sollicitations douteuses», Abdelhamid Mehri livre son appréciation, critique, il faut le dire, des sollicitations, nombreuses, faites à l'Algérie d'intégrer des projets influents. Ce qu'il relève de prime abord est que, souvent, cet attelage à des chantiers conçus et définis ailleurs ne s'est pas accompagné de débat associant les acteurs nationaux. Mehri note que toute cette sollicitation vise, en vérité, à rien moins que proroger les décevants accords de Barcelone. «Il n'échappe pas aux observateurs avertis ni aux Algériens que l'Algérie est sollicitée avec insistance depuis des années pour adhérer ou au moins donner son aval à des projets qui influent, à moyen et long terme, sur sa politique extérieure, sa politique énergétique, sa sécurité et sa politique de défense. Ces projets visent à amener notre pays à établir des relations de plus en plus étroites avec l'OTAN, à «ouvrir» notre politique énergétique, à avaliser de manière indolore la version américaine de la paix au Moyen-Orient, d'adhérer à l'Organisation de la francophonie et, tout récemment, à l'Union pour la Méditerranée. Pour beaucoup, il ne s'agit en l'espèce que d'un habile subterfuge pour proroger les décevants accords de Barcelone», écrit-il dans une contribution destinée au journal. Pour Mehri, cette somme de projets postule à détourner l'Algérie de sa vocation de développer une politique extérieure indépendante.

«Afin de faire entériner plus facilement ces projets, leurs promoteurs prennent grand soin de leur donner des apparences acceptables ou au moins inoffensives et consensuelles. Ils avancent prudemment, à pas mesurés, mais avec méthode et détermination. En la matière, l'axe central de la communication en direction de notre pays consiste à entretenir l'illusion que la signature de l'Algérie au bas de ces projets serait l'expression achevée de son retour sur la scène internationale et le signe indiscutable de sa grandeur.

Du côté algérien, la gestion de ces grands dossiers est empreinte de tâtonnements, d'hésitations, d'absence de vision et de transparence. L'absence de débats, de concertations, l'effacement du rôle des institutions élues, marques inhérentes au système de gouvernement, sont aggravés par une pratique sommaire qui consiste à classer ces grands dossiers dans la gestion courante des relations extérieures et les soumettre, par conséquence, à la même logique de prise de décision», note-il encore. Et comme parfaite illustration de cette vérité axiomatique, M. Mehri souligne la manière et les conditions dans lesquelles l'Algérie a rejoint l'Union pour la Méditerranée.

Il relève que si les Européens ont eu une démarche empreinte de rigueur, il a été tout le contraire s'agissant de l'Algérie où, souligne-t-il, «l'opinion publique nationale a tout juste eu droit à un discours fait de généralités et d'évidences et à la mise en exergue de quelques engagements théoriques, tout comme lors de la souscription à la Déclaration de Barcelone». Abdelhamid Mehri, qui ne se limite pas à sérier ce que l'on pourrait appeler les travers de la politique extérieure de l'Algérie, suggère, pour l'immédiat, rigueur, prudence et lucidité. «Pour l'avenir, si la refonte de la Constitution est sérieusement envisagée, il serait opportun d'encadrer, par des dispositions constitutionnelles claires, les modes de prise de décision sur toutes les questions qui engagent l'avenir de la nation et qui requièrent, par conséquent, un consensus social et politique large et organisé.»

S. A. I.

EN MARGE DE LA SORTIE DE LA PROMOTION DE 490 FEMMES POLICIÈRES

Tounsi annonce l'ouverture de 15 nouveaux commissariats à Alger

Une cérémonie de sortie de 490 femmes policières a été organisée à l'école de Aïn-Benian à Alger.

Photo : Samir Sid

Nabil M. - Alger (Le Soir) - Un événement grandiose auquel a pris part le ministre des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, le patron de la Sûreté nationale Ali Tounsi, ainsi que d'autres personnalités nationales. Les éléments de cette promotion (10 D) ont suivi une formation de 9 mois. Durant les trois premiers mois du cursus, les futurs agents de l'ordre ont reçu un enseignement concernant des textes de loi qui régissent leur domaine d'activité. Cette partie a été réalisée avec le concours du ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Justice. Après la remise des trophées aux majors de promotion, il a été procédé à des démonstrations multiples. Le premier escadron à s'être présenté sur la cour de l'école est celui de la régulation de la circulation routière. Dans des gestes parfaitement synchronisés, les femmes policières ont reproduit la gestuelle légale et universelle pour réguler le flux routier et autres actions en rapport. S'en suivirent des exhibitions de self-défense et de maîtrise des assaillants dotés d'armes blanches et d'armes à feu. En outre, des démonstrations de maniement d'armes à feu de différents calibres ont reçu l'ovation du public présent. A l'issue de la cérémonie, le directeur général de la Sûreté nationale a souligné que le corps de la police est constitué de près de 7 000 agents féminins, ce qui représente 6 % de l'effectif global. Un chiffre qui place l'Algérie en tête des pays arabes et africains. Selon Ali Tounsi, l'Algérie va continuer à encourager l'enrichissement du corps de la police en éléments féminins, tant l'apport de ces dernières est important dans certains domaines, notamment la police de proximité. Près de 80 femmes vont également intégrer les brigades de maintien de l'ordre. Le DGSN a expliqué que plusieurs commissariats vont être ouverts dans les bidonvilles et les centres de transit. Alger sera, à elle seule, dotée de 15 nouveaux commissariats. Le DGSN a rappelé que le plan de couverture national est en cours d'achèvement. Près de 70% des daïras du pays sont couvertes.

A propos de la situation sécuritaire, Ali Tounsi a souligné qu'Alger a été totalement maîtrisée durant les trois derniers mois. Cela est justement le fruit du renforcement de la présence des services de sécurité sur le terrain.

N. M.

REVIREMENT À L'APN

La commission de finances désapprouve la majorité des amendements

La commission de finances de l'Assemblée populaire nationale n'aurait approuvé que deux amendements sur les 82 introduits au projet de loi de finances et du budget de l'année 2009. Prévue pour jeudi prochain, l'adoption de ce texte de loi s'annonce houleuse.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les pressions exercées ces derniers jours sur les membres de la commission de finances de l'APN semblent avoir porté leurs fruits. Sur les 82 amendements au projet de loi de finances 2009, qui ont été validés par le Bureau de l'APN, seuls 2 ont reçu l'approbation des membres de cette commission. «C'est une première dans les annales de l'Assemblée. Il n'est pas dans les habitudes de la commission d'approuver tous les amendements, mais il y a un minimum. Cette année, elle est passée sous le seuil minimum», a indiqué, hier, une source parlementaire. Selon elle, les membres de cette commission ont suivi «les recommandations» de leurs partis politiques. «En fait, il a été constaté un revirement dans la position des élus, issus majoritairement des partis de l'Alliance présidentielle. Lors de la phase d'étude du projet de texte, un consensus s'était formé autour de certaines dispositions. C'est notamment le cas de la taxe sur les véhicules neufs. Il avait été décidé de revoir cette mesure en instaurant un système de paliers. Mais lors des réunions qui se sont déroulées ce week-end, plusieurs députés ont eu une tout autre position et ont insisté sur le maintien de cette taxe», a ajouté notre source. D'autres informations font état de retrait de certains amendements. L'un d'eux, déposé par un élu du RND de l'immigration, portait sur l'annulation de l'obligation de dépôt de la carte de séjour lors du retour définitif des ressortissants algériens vivant à l'étranger. Cette mesure, prise dans le cadre de la loi de finances complémentaire de l'année 2008, avait soulevé l'indignation de la communauté immigrée. Il est, toutefois, utile de préciser que l'ensemble des amendements (à l'exception de ceux qui ont été retirés par leurs auteurs) seront soumis, un par un, au vote de l'Assemblée jeudi prochain. Un vote qui risque d'être houleux au vu des tensions qui tiraillent certains groupes parlementaires. C'est effectivement le cas du FLN. La situation de la première force politique de l'APN, qui compte 136 élus, est paradoxale. Plusieurs députés de ce parti ont introduit des amendements, notamment pour réviser la taxe sur les véhicules neufs. La direction du parti ayant d'ores et déjà pris la décision de rejeter tous les amendements, quelle serait la réaction des députés FLN lors de la séance d'adoption de la loi de finances ? Suivraient-ils les recommandations de leur formation ou joueraient-ils pleinement leur rôle d'élus du peuple ? Actuellement, tout pronostic est impossible tant les dissensions sont importantes au sein de ce groupe. Idem pour le groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Quelle serait aussi la réaction de la trentaine de députés contestataires ? Par contre, la position du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique — seconde force avec 62 élus — a l'avantage d'être claire. Les députés suivront à la lettre les ordres de Ahmed Ouyahia, même s'ils sont impopulaires.

T. H.

BÉJAÏA

Deux trafiquants de drogue pris la main dans le sac avec 12 kg de cannabis et 80 g de semence

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé, mercredi dernier, à l'arrestation, à Ibourassen, localité située à quelques encablures du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, de deux individus impliqués dans un trafic de drogue.

Environ 12 kg de cannabis traité, dont la valeur est estimée à quelque 40 millions de centimes, et 80 g de semence, d'une valeur de 70 millions de centimes, ont été saisis ce jour-là au cours d'une perquisition d'un appartement.

La fouille minutieuse de l'habitation a permis également aux gendarmes de mettre la main sur un fusil de chasse non déclaré, selon nos sources.

Présentés devant le magistrat instructeur de la capitale des Hammadites, les deux dealers ont été écroués à la maison d'arrêt de Béjaïa.

A. K.